

Leila Bouasria

Doctorante à l'université Mohammed V Des sciences humaines et sociales

Rabat - Maroc

**Candidature présentée au Middle East Research Center**  
**Session Juin 2006**

**L'ouvrière Marocaine en tant que principale pourvoyeuse de revenus : Quel effet sur son autonomie ?**

**I. Introduction :**

Il est grand temps de fructifier la recherche sociologique au Maroc au lendemain des grandes transformations sociales et économiques qui l'ont marqué. La dimension genre constitue un aspect majeur de ces dites mutations qui ont pour objectif de réduire les disparités entre les deux sexes en faisant participer pleinement les femmes dans le processus de développement. Toujours dans le cadre d'une approche 'genre et développement' le Maroc, à travers ses dernières réformes<sup>1</sup>, a mis l'accent sur le principe « d'habilitation » afin de faciliter l'accès des femmes aux moyens de contrôle et leur garantir la réalisation de leurs droits légitimes. Les nouvelles dispositions veulent garantir l'égalité entre les conjoints en abrogeant le devoir d'obéissance en échange de l'entretien et aussi en plaçant la famille sous la responsabilité commune

---

<sup>1</sup> La réforme la plus importante concerne la réforme du code de la famille en Février 2004 qui réalise l'égalité entre les conjoints ; la réforme du code du travail en 2004 consacre aussi le principe de non-discrimination entre les sexes pour que l'accès des femmes au travail soit exempt de toute contrainte.

des deux époux.<sup>2</sup> Plusieurs études ont réagi aux nouvelles réformes en se focalisant sur le concept de la ‘Kiwama’<sup>3</sup> qui a, selon ces études, ‘reçu un coup fatal’ suite à la stipulation de l’article 4.<sup>4</sup> Cet article insiste sur l’égalité des obligations et des droits entre les époux, mais le défaut d’entretien demeure un motif valable permettant à l’épouse de demander le divorce.<sup>5</sup> Le nouveau code reconforte l’époux dans sa position de principal pourvoyeur de ressources dans le cadre d’un nouvel esprit d’égalité supposé être véhiculé par les nouvelles dispositions.

Cela dit, cette étude ne prétend pas vouloir lever le voile sur les natures de ces contradictions ou faire l’analyse de cette loi d’une perspective juridique. Il est vrai que les ambiguïtés qui entourent les nouvelles réformes et les obstacles auxquelles elles sont confrontées ont favorisé le choix d’un sujet de recherche qui analyse la mesure dans laquelle les réformes dites égalitaires contribuent à l’émancipation de la femme, mais ma recherche n’était qu’inspirée de ces débats et suggère de traiter uniquement un aspect particulier qui concerne l’effet de ‘la participation des femmes au budget familial’ sur l’autonomie féminine et les rapports de genre. Ce volet qui sera traitée dans le cadre de cette recherche figure comme un aspect important de mon sujet de thèse de doctorat portant sur ‘l’effet de l’insertion salariale sur la division des rôles sociaux : cas de l’ouvrière marocaine’. Je tiens à le préciser parce que mes entretiens exploratoires ont montré l’importance de l’aspect de la gestion salariale dans la vie de l’ouvrière. Cette dernière qui est souvent la principale source de revenu familial tout en restant sous la tutelle masculine du père ou du mari.<sup>6</sup> Il est intéressant de souligner le contraste de la réalité qui positionne la femme

---

<sup>2</sup> Article 4 de la moudawana : « Le mariage est un contrat légal d’entente et de solidarité durable entre un homme et une femme. Il a pour but la vie dans la fidélité, la pureté et la création d’une famille stable sous la direction des époux et conformément aux dispositions de cette moudawana. »

<sup>3</sup> La prise en charge par l’époux des dépenses de la famille et la notion d’autorité qu’elle a engendrée.

<sup>4</sup> La violence à l’encontre des femmes : le code de la famille à la lumière d’une enquête de terrain, Enquête réalisée par le centre d’information et d’observation des femmes marocaines, Avril 2004, P.98

<sup>5</sup> Article 102 : « L’épouse peut demander le divorce pour manquement de l’époux à son obligation d’entretien »

<sup>6</sup> Résultats de l’étude menée par Rahma Bourqia : « Genre et emploi dans l’industrie textile marocaine ; occasional Paper 11, novembre 1999, UNRISD.

(appartenant aux catégories pauvres) en tant que pourvoyeur de ressources sous la subordination masculine avec l'esprit de la nouvelle réforme qui prône un rapport égalitaire et renforce la position de l'homme en tant que responsable de l'entretien matériel du foyer.

Hormis les réformes juridiques, les mutations économiques que connaît le Maroc actuellement présentent aussi un champ d'étude intéressant. Il est d'ailleurs important de souligner que la nette tendance à l'accroissement de l'activité féminine, en tant que l'une des dimensions principales de l'approche 'genre et développement' a toujours été considérée comme un facteur d'émancipation des rôles familiaux. En 2003, Le taux d'emploi des femmes dans le secteur industriel a atteint 17,6% contre 11,5% pour les hommes et le taux de féminisation a atteint 36%<sup>7</sup>. Les marocaines enregistrent le taux d'activité le plus élevé dans le monde Arabe<sup>8</sup> et le taux de féminisation ayant atteint 43, 6% est nettement supérieur aux taux relatifs à la Tunisie (39,6%) et l'Algérie (31,2%)<sup>9</sup>.

Quelle est donc la vraie signification de ces chiffres et de ses réformes dans une société marocaine ou plus exactement chez une catégorie de cette société dont le socle culturel reproduit ces mêmes discriminations combattues par la loi et sensées être défiées par les chiffres? Il est vrai que malgré l'évolution de la législation, plusieurs inégalités survivent à cause des pesanteurs sociales surtout quand elles sont commodes pour certains.<sup>10</sup>

Il est important, à partir de ce cadre analytique de mutations que traverse le Maroc, d'analyser l'impact du changement observé sur les attitudes et représentations sociales afin de situer l'approche 'genre et développement' dans son contexte socio-culturel Marocain. Notre recherche porte particulièrement sur l'effet du changement survenu dans le domaine du marché de travail

---

<sup>7</sup> Direction de la Statistique : Enquête « activité, emploi et chômage » 2003

<sup>8</sup> Arab Human Report, PNUD, New York, 2002.

<sup>9</sup> Akeel, Randa (2005), Gender and development in the maghreb, Washington, World Bank.

<sup>10</sup> Michèle Zirari, Législation et participation économique des femmes du maghreb. Conférence régionale : Femmes et travail au Maghreb : Libertés et contraintes. CME & GTZ, 27-30 Avril 2006

sur les reconfigurations des rapports de genre dans la sphère domestique et plus particulièrement l'acquisition de l'autonomie.

## ***II. Enoncé du sujet de la recherche :***

Peu de recherches ont tenté d'analyser les changements que subit 'le profil' des femmes suite à leurs insertion salariale, d'une part. Aussi , peu d'études se sont attardées sur le lien entre ces dits changements dans le domaine du marché de travail et les attitudes féminines , d'autre part.

Dans cette étude, l'aspect du changement qui nous concerne tourne autour de l'insertion salariale de la femme ouvrière. La dimension qui sera traitée lors de cette recherche concerne particulièrement '**l'ouvrière en tant que principale pourvoyeuse de revenus**'. En évoquant l'insertion salariale, nous vient à l'esprit plusieurs indicateurs de l'émancipation féminine dont **l'accès à l'autonomie, la dignité, la formation, l'insertion dans la communauté**. Cela dit, le contexte de l'emploi marocain ne favorise pas une plus grande autonomie pour les ouvrières ni une amélioration de leurs conditions de vie. Les conditions précaires de leur travail ainsi que la dévalorisation liée à leur position subalterne ne leur offre pas le moyen de reconsidérer leur statut social. <sup>11</sup>

Notre étude s'intéresse aux cas d'ouvrières qui contribuent pour une part de 100% aux dépenses du foyer. Les questions qui constituent le fondement de notre problématique sont les suivantes :

---

<sup>11</sup> Alonzo, Philippe, Femmes employées : La construction sociale sexuée du salariat, L'Harmattan, 1996, P.103.

**Par quel Processus ces femmes ouvrières sont devenues ‘principales pourvoyeuses de revenus’ ?**

**Dans quelle mesure la prise en charge familiale contribue à la valorisation du rôle de la femme ouvrière et de son statut social ?**

**Quelles sont les nouvelles libertés qu’elle a acquises suite à son ‘nouveau statut’ ?**

S’il est clair que cette nouvelle insertion des femmes dans la vie salariale renforce l’adhésion des femmes à de nouvelles représentations sociales, **comment arrivent-elles à concilier entre les apports de la modernité et la préservation d’une identité socio-culturelle spécifique ?**

Cependant, ce statut est souvent source de conflits dans la sphère familiale qui accepte mal l’absence et les responsabilités qui tiennent la femme hors de son foyer. Les femmes sont alors amenées à engager toute une série de négociations et à mettre en place des stratégies pour faire bénéficier leur entourage de leurs bénéfices (financiers et relationnels).

Cela dit, l’hypothèse sur laquelle repose cette recherche est que **le changement de statut ne suscite pas forcément des recompositions identitaires dans un sens qui les éloignent des rôles traditionnels**. Le fait que la femme devienne la principale pourvoyeuse de ressources n’est pas toujours reconnu en tant que moyen d’ autonomisation. Cette hypothèse s’applique plus exactement au cas de la femme défavorisée socialement et particulièrement l’ouvrière.

Si l’intégration de l’ouvrière dans le processus de salarisation peut lui permettre parfois d’accroître son autonomie, elle révèle aussi les nouvelles charges qui pèsent désormais sur elle ainsi que les problèmes qui surgissent sous un ordre patriarcal dominant.

Selon une étude menée par Rahma Bourqia sur les ouvrières de textile à Rabat / Salé <sup>19</sup>, *Les jeunes ouvrières* sont confrontées à deux impératifs contradictoires : L’un est économique, l’autre

---

<sup>19</sup> Rahma Bourqia : « Genre et emploi dans l’industrie textile marocaine ; occasional Paper 11, novembre 1999, UNRISD. P.54

est lié à l'éducation inculquée et à la socialisation, renforcé par la loi qui dit que la fille est sous la responsabilité du tuteur masculin.

Cette hypothèse nous renvoie à la citation de Margaret Maruani (2000) qui constate qu'à l'aube du XXI siècle, *'on assiste à une transformation sans précédent de la place des femmes dans le salariat qui ne s'est pas accompagné d'un déclin conséquent des inégalités.'*<sup>12</sup> l'objectif de cette étude serait d'analyser la persistance de quelques valeurs, ou comportements malgré la transition vers un nouvel espace de vie. **Comment s'explique donc cette résistance ? et quels sont les effets que le changement du genre de vie a produit sur la femme ouvrière ?**

### **III. Pertinence et intérêt de la recherche :**

Dans ce chapitre, il serait important de préciser l'importance de chaque composante de l'étude. On propose d'analyser 'l'effet du statut de la femme ouvrière principale pourvoyeuse de fonds sur son autonomie'. **Il est essentiel de justifier le choix de notre objet d'étude : Pourquoi centrer l'analyse sur la femme ouvrière ? Pourquoi choisir la principale pourvoyeuse de revenus ? Quel est l'importance d'une étude qui met en exergue le principe d'autonomie ?**

Tout d'abord, je tiens à préciser que mes entretiens préliminaires avec les ouvrières dans le cadre de mon travail de thèse ont fait ressortir la présence importante de la figure 'main breadwinner' dans la famille. L'ouvrière se retrouve souvent dans l'obligation de travailler pour assumer la responsabilité totale de tout un foyer. Les premières impressions qui ont découlé de mes entretiens exploratoires ont été confirmées par Nezha Amrani lors d'une intervention récente ;

---

<sup>12</sup> Maruani (Margaret), Travail et emploi des femmes, Paris : La découverte, 2000.

Selon cette étude, 60% des ouvrières contribuent pour une part variant entre 50 et 100% de leurs salaires aux dépenses du foyer. Les plus jeunes contribuent pour presque 100% de leur salaire aux dépenses familiales alors que les plus âgées gardent pour elles et clandestinement une partie de leur salaire pour l'achat de vêtements ou des bijoux.<sup>13</sup>

Ainsi en 2003 le secteur industriel est le premier pourvoyeur d'emploi féminin en milieu urbain. Celles ci sont concentrées dans deux branches d'activité principales appelées à devenir plus compétitives: industrie textile et industries agro- alimentaires.

L'intérêt porté à la figure ouvrière féminine trouve son origine dans plusieurs indicateurs. Il y'a deux décennies de cela, Fatima Mernissi disait que la naissance du prolétariat féminin au Maroc constitue 'un bouleversement radical des perceptions et images dominantes concernant le rôle des sexes et une brèche irréparable dans les réseaux du symbolique et du culturel que les groupes dominants ont assez efficacement réussi à entretenir pendant des siècles.'<sup>14</sup>

Les ouvrières étaient les premières femmes ayant accédé au monde du travail , alors que le fait 'que la jeune fille ou la femme sortent travailler était considéré comme un déshonneur de la famille '<sup>15</sup> Aujourd'hui, d'autres femmes, toute catégorie sociale confondue, connaissent le monde du travail à l'extérieur du foyer, mais le choix de la figure ouvrière féminine comme principal objet d'étude, pourrait être considéré comme une sorte de miroir grossissant des transformations que traversent les femmes marocaines qui travaillent et qui appartiennent à une catégorie sociale défavorisée.

---

<sup>13</sup> Nouzha Al Amrani :*Emploi des femmes dans le secteur industriel au Maroc, communications conférence régionale « Femmes et travail au Maghreb: Libertés et contraintes »*CME & GTZ, 27-30 Avril 2006

<sup>14</sup> Mernissi (Fatema), « Le prolétariat féminin au Maroc », *La politique de l'emploi –formation au Maghreb. Etudes de l'annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes, 1980, P.345

<sup>15</sup> Belarbi, (Aicha), « Les femmes : un objet de recherche », *Etudes féminines : notes méthodologique*, serie colloque et séminaires, (39), 1997, P.80

Tout d'abord, les femmes ouvrières traduisent en excellence les conditions de la femme tiraillée entre les traditions qui la veulent soumise à la famille élargie, aux valeurs traditionnelles et en même temps aux exigences de la modernité qui s'écoulent de l'exercice d'une activité professionnelle. Cette catégorie de femmes ouvrières en plus d'être située aux frontières de la modernité, se retrouve de surcroît, située aux frontières de l'emploi qui reste difficile à obtenir et précaire. L'accès au marché de la figure ouvrière est souvent aléatoire alors que son salaire, contrairement à beaucoup d'autres femmes dites 'modernes', n'est pas un salaire d'appoint, ni 'la cerise sur le gâteau dont la famille peut se passer'<sup>16</sup>. Elles sont souvent sans qualification et sans expérience, vivent sous la menace permanente de l'exclusion, souffrant de l'absence d'avenir professionnel, et de la faiblesse des chances de promotion. Enfin, ces femmes ouvrières intègrent un secteur où elles occupent majoritairement des emplois subalternes. Les chances qu'elles ont d'améliorer leurs conditions de vie restent, malgré tout, minimes.

Par '**autonomie**' nous entendons le droit des femmes de contrôler leurs vies et de fonctionner de façon indépendante. Pour paraphraser la définition du Centre du Pacifique pour les femmes et le développement : « Une sorte de force et de conscience intérieures permettant d'affronter la vie, le droit de faire de choix dans sa vie et d'influencer le changement social. »<sup>17</sup>

L'autonomie des femmes a souvent été confondue avec l'accès aux ressources et la mobilité. D'autres barrières invisibles s'érigent parfois en obstacles devant le contrôle de ces ressources auxquelles les femmes ont réussi à avoir accès.

---

<sup>16</sup> Battagliola (Françoise), Histoire du travail des femmes, 2000, P. 33

<sup>17</sup> Egalité des sexes et développement : Concepts et terminologie. Organisation internationale de la francophonie.

#### **IV. Etat de la question :**

La figure ouvrière féminine, qui est l'objet principal de mon étude, est apparue pour la première fois, dans le champ sociologique des années soixante, à travers les travaux de Madeleine Guilbert.<sup>18</sup> Cette dernière a mis l'accent sur l'exploitation dans l'espace de la production industrielle des compétences féminines acquises dans la sphère domestique. Cette approche d'étude a déconstruit les approches féministes précédentes basées sur l'opposition travail/hors travail. Dans le cadre de la nouvelle articulation production /reproduction, se multiplieront, à partir des années 80, les recherches sur la condition de vie et de travail des ouvrières<sup>19</sup> (Kergoat, 82), ainsi que leur rapport au syndicalisme et à l'action collective (Maruani, 79). Dans les années 1980, plusieurs concepts ont contribué à faire émerger une nouvelle conscience dans le champ sociologique du travail qui prône la nécessité d'analyser la division de rôles au sein de la cellule familiale afin de comprendre la division sexuelle du travail.

Ce courant de pensée qui a prévalu durant les années 80 analysant l'origine des inégalités professionnelles entre hommes et femmes à partir de la division des tâches au sein de la famille comme point de départ a occulté la relation bilatérale entre les deux sphères. Il est intéressant de souligner que les années 90 sont aussi venues confirmer ces tendances en s'appuyant sur la comparaison des salaires, des carrières et des budgets temps. IL est vrai que la frontière jadis étanche entre le monde salariale et la sphère a 'hors -travail' a été repensée et que « l'opposition travail/hors travail s'est déconstruite d'elle même pour faire place à l'idée d'une « articulation entre les sphères de la production et de la reproduction », mais le monde du travail a rarement servi de point de départ pour analyser les inégalités au sein de la famille.

---

<sup>18</sup> Guilbert, Madeleine, Les fonctions des femmes dans l'industrie, La Haye, Mouton, 1966.

<sup>19</sup> Kergoat, Danièle, L'ouvrière, Sycomore, 1982

Il est important de traverser cette réflexion exploratoire de la recherche féminine afin de situer notre propre recherche et d'introduire l'approche sur laquelle s'appuie notre travail. Il est vrai qu'un nouveau courant est apparu dans les années 90 pour critiquer la focalisation sur la famille comme unique responsable des inégalités professionnelles, mais il est pertinent de souligner que cette critique risque de séparer encore une fois les deux sphères et nier leur interdépendance.

Dans le cadre de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale, le rôle de la famille a été surestimé et peu d'études se sont penchées sur l'effet du travail sur les rapports du genre dans la sphère domestique. Dans ' le Sexe du travail'<sup>20</sup>, Les rapports sociaux de sexe dans la famille contribuent à reproduire les inégalités professionnelles.

D'autres études ont choisi de passer de l'autre côté du miroir pour expliquer la famille à partir du travail et ont prouvé que dans plusieurs cas le pouvoir de décision de la femme s'accroît de façon proportionnel à son salaire<sup>21</sup>. D'ailleurs, le débat contemporain français s'interroge de plus en plus sur l'impact de la gestion sexuée du travail et de la division du travail professionnel sur la division du travail et des rôles dans la famille. La situation professionnelle peut-elle être responsable des inégalités de statut au sein de la sphère domestique et contribue-elle à renforcer les inégalités de statut ? Cette question devient la question d'actualité sur laquelle se penche la littérature sociologique Française.<sup>22</sup>(Gollac, Volkoff, 2002)

Toute cette littérature n'analyse pas les raisons des ségrégations dans la sphère domestique à partir du contexte culturel. Que connaît –on donc de l'impact du changement de statut de la femme qui devient la principale pourvoyeuse de revenus sur l'ordre domestique et les rapports du genre ?

---

<sup>20</sup> Le Sexe du travail : Structures familiales et système productif, 1984.

<sup>21</sup> Belarbi, Aicha, Le Salaire de Madame, Editions le Fennec, 1993. P.69

<sup>22</sup> Gollac, M., Volkoff, S., La mise au travail des stéréotypes de genre : les conditions de travail des ouvrières, Travail, genre et société, Dossier : Ouvrières : Les dessous de l'embellie, N°8, 2002.

Il est d'autant plus intéressant d'analyser l'effet du changement de statut féminin dans une société patriarcale ou l'homme craint de voir son autorité menacée. Rahma Bourqia, dans une étude conclut que <sup>4</sup> « *Rien n'est plus humiliant pour un homme que de se voir qualifié par les autres comme étant contrôlé par sa femme. Un homme qui laisse sa femme décider à sa place bascule du côté animal pour se voir associé à un mouton* ».

Les effets pervers de l'élévation des ressources féminines dans les négociations conjugales<sup>10</sup> ont aussi fait l'objet de l'étude de Rabéa Naciri qui affirme que « Tout se passe comme si les femmes dotées de positions professionnelles et culturelles supérieures à celles de leurs conjoints étaient moins bien placées que les autres femmes pour négocier des relations plus égalitaires et le partage du pouvoir au sein de leurs couples. »

Cette ambiguïté est bien décrite par Michel Bozon <sup>12</sup> quand il dit « *qu'accepter une inversion des apparences, c'est donner à penser que c'est la femme qui domine, ce qui paradoxalement l'abaisse socialement : elle se sent diminuée avec un homme diminué* ».

---

<sup>4</sup> Rahma Bourqia, *Habitat, Femmes et honneur, le cas de quelques quartiers populaires d'Oujda*, Dans « Femmes, culture et société au Maghreb », Tome I, Sous la direction de R.Bourqia, M.Cherrad, N. Gallagher, Afrique Orient, 2000. p29.

<sup>10</sup> Rabéa Naciri, *L'investissement dans la vie privée*, Dans « Femmes diplômées : pratiques novatrices », FNUAP/IREP, Tunis, 1994; p 182.

<sup>12</sup> cité par Pierre Bourdieu, *La domination masculine*, op.cité, p 42.

## V. METHODOLOGIE

Cette recherche s'appuiera sur des méthodes qualitatives de recueil et d'analyse de données.

1. *L'entretien approfondi* qui est très important dans une enquête ethnographique. Il nous fera connaître la singularité de chaque point de vue et nous permettra au moment de la transcription « à froid » de faire une auto-analyse. Cette prise de distance nous renseignera sur la tenue de l'entretien.
  
2. *L'entretien semi-directif individuel* est l'outil qui sera utilisé pour la collecte des données. L'entretien s'appuiera sur un guide qui contiendra une fiche signalétique pouvant nous renseigner sur l'état civil, l'âge, l'origine, formations, revenu, ancienneté dans l'usine, itinéraire professionnel, poste occupé, activité du mari ou du père de l'ouvrière et l'origine sociale et géographique. Cette fiche nous permettra de distinguer entre les différentes catégories qui composent la population ouvrière féminine. L'avantage de ce type d'entretien est d'offrir aux interlocuteurs la possibilité de donner un maximum d'informations sans qu'ils ne se sentent limités par le choix entre le guide d'entretien. Les catégories d'âge et l'état civil seront les deux éléments de différenciation entre les guides d'entretien qui aborderont des questions d'ordre personnel que nous ne pourrions pas aborder lors des focus group. Ainsi, le guide d'entretien sera réparti en plusieurs thématiques mais sera en général axé sur les histoires de vie :
  - Les préambules du mariage
  - Les préambules de l'insertion professionnelle
  - Comparaison entre le passé et la vie sociale actuelle

- Perceptions sur les conditions de vie
- Déterminants du travail
- Salaire/conditions de vie
- Rapports sociaux à l'intérieur du foyer

### **Bibliographie Sélective**

Alonzo, Philippe, Femmes employées : La construction sociale sexuée du salariat, L'Harmattan, 1996

Arab Human Report, PNUD, New York, 2002.

Akeel, Randa (2005), Gender and development in the maghreb, Washington, World Bank.

Battagliola (Françoise), Histoire du travail des femmes, 2000.

Battagliola (Françoise), Femmes auteurs de monographies ouvrières, in : Les études Sociales, N°138. 2003

Belarbi, (Aïcha), « Les femmes : un objet de recherche », *Etudes féminines : notes méthodologique*, série colloque et séminaires, (39), 1997.

Belarbi, Aïcha, Le Salaire de Madame, Editions le Fennec, 1993.

Bourqia, Rahma, Genre et emploi dans l'industrie textile marocaine ; occasional Paper 11, novembre 1999, UNRISD.

Bourqia, Rahma, *Habitat, Femmes et honneur, le cas de quelques quartiers populaires d'Oujda*, Dans « Femmes, culture et société au Maghreb », Tome I, Sous la direction de R. Bourqia Rahma.

LAALA HAFDANE H. Les femmes marocaines : une société en mouvement, L'Harmattan, France. 2003.

MARUANI M. (2005), Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs, Paris, la Découverte.

MERNISSI F. (1988), 'femmes partagées, famille-travail'

Michèle Zirari, Législation et participation économique des femmes du maghreb. Conférence régionale : Femmes et travail au Maghreb : Libertés et contraintes. CME & GTZ, 27-30 Avril 2006

Nouzha Al Amrani :Emploi des femmes dans le secteur industriel au Maroc, communications conférence régionale « Femmes et travail au Maghreb: *Libertés et contraintes* »CME & GTZ, 27-30 Avril 2006

Direction de la Statistique : Enquête « activité, emploi et chômage » 2003

Maruani (Margaret), Travail et emploi des femmes, Paris : La découverte, 2000.

Mernissi (Fatema), « Le prolétariat féminin au Maroc », *La politique de l'emploi –formation au Maghreb, Etudes de l'annuaire de l'Afrique du Nord*, Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes, 1980.

Naciri, Rabéa. *L'investissement dans la vie privée*, Dans « Femmes diplômées : pratiques novatrices », FNUAP/IREP, Tunis, 1994.

Egalité des sexes et développement : Concepts et terminologie. Organisation internationale de la francophonie.

Guilbert, Madeleine, Les fonctions des femmes dans l'industrie, La Haye, Mouton, 1966.

Kergoat, Danièle, *L'ouvrière*, Sycomore, 1982

Kergoat, Danièle, Les absentes de l'histoire, in : *ouvriers, ouvrières, un continent morcelé et silencieux*, dirigé par G.P. Azémar, Ed, Autrement, série Mutation N° 126, Paris. 1992

Le Sexe du travail : Structures familiales et système productif, 1984.

Hayeur, M. Contre-pouvoirs féminins au Maroc dans la famille et la religion,, in : *Femmes et homme au Maghreb et en immigration : La frontière des genres en question*. 1998

Gollac, M., Volkoff, S., La mise au travail des stéréotypes de genre : les conditions de travail des ouvrières, *Travail, genre et société*, Dossier : Ouvrières : Les dessous de l'embellie, N°8, 2002.